

# Gouvernement Barnier : des ministres sous influence

Plusieurs poids lourds du nouvel exécutif entretiennent des relations privilégiées avec des lobbies privés. Mediapart passe en revue cinq situations qui semblent être aux antipodes des exigences de défense de l'intérêt général.

[Jade Lindgaard](#), [David Perrotin](#), [Amélie Poinssot](#) et [Ilyes Ramdani](#)

25 septembre 2024 à 12h37

Le nouveau gouvernement ne penche pas seulement très à droite. L'équipe constituée autour du premier ministre Michel Barnier présente aussi une inclination forte pour les intérêts privés.

Plusieurs membres de l'exécutif ont en effet des liens forts et anciens avec des lobbies de premier plan – en faveur de l'agriculture intensive, dans le domaine viticole ou en faveur de la filière nucléaire –, tandis que deux autres ministres ont déjà été épinglées pour leurs conflits d'intérêts dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

Mediapart dresse un premier état des lieux de ces relations aux antipodes des exigences de défense de l'intérêt général.



Nathalie Delattre, Sophie Primas, Maud Bregeon, Annie Genevard et Rachida Dati. © Photomontage Armel Baudet / Mediapart

## **Annie Genevard, une ministre de l'agriculture liée à la FNSEA**

Lundi, lors de la passation de pouvoirs, la nouvelle ministre de l'agriculture, Annie Genevard, a repris sans aucune distance les éléments de langage et le positionnement du syndicat agricole FNSEA. Elle entend défendre « *une profession difficile qui subit des procès très injustes* », « *face à des activistes qui détruisent les moyens de production* ».

Son ambition est claire, dans la droite ligne de ce que demande le syndicat majoritaire depuis le début de l'année : elle veut la « *simplification administrative* », autrement dit la levée d'un maximum de normes environnementales. Et elle prend pour exemple la filière de la betterave, touchée depuis deux ans par l'interdiction des néonicotinoïdes, ces insecticides tueurs d'abeilles. Un [cheval de bataille](#) pour le syndicat productiviste, qui voudrait revenir sur cette législation.

Cette proximité avec la FNSEA n'est pas que dans le discours. Depuis qu'Annie Genevard est entrée à l'Assemblée nationale, en 2012, son suppléant est Éric Liégeon, agriculteur et élu de poids dans la section départementale du Doubs du syndicat. Celui qui va désormais siéger à la place d'Annie Genevard au Palais Bourbon a occupé la plupart des mandats au sein de cette FNSEA depuis 2001 : secrétaire général adjoint, secrétaire général, vice-président (2014-2017) et membre du bureau. Aujourd'hui, il siège encore au conseil d'administration.

Il représente en outre la FNSEA au comité technique de la [Safer](#) du Doubs, qu'il préside depuis 2011. Une fonction clef dans le monde agricole, les comités techniques des Safer décidant de l'attribution des terres agricoles lors de leur mise en vente et favorisant souvent l'agrandissement des exploitations existantes.

## **Maud Bregeon, une pronucléaire décomplexée pour porter la parole du gouvernement**

Maud Bregeon, 33 ans, est une ancienne salariée d'EDF, dont elle a démissionné en juillet 2022, après son élection comme députée des Hauts-de-Seine. Diplômée de l'école Polytech de Nantes, elle est ingénieure, mais pas en nucléaire. Elle a travaillé huit ans en tout dans le groupe industriel, notamment comme « acheteuse » pour de gros contrats de maintenance. Et fait savoir qu'elle ne souhaite pas y retourner après son mandat parlementaire.

« *À un moment, si on veut des gens qui maîtrisent des dossiers de fond et qui viennent de la société civile, il faut accepter qu'ils aient un passé*, expliquait-elle à Mediapart en 2023. *J'ai une expérience de l'industrie que j'essaie de mettre à profit dans mon action politique.* »

Dont acte. L'expérience professionnelle des députés peut être un apport à l'exercice de leur mandat, en les reliant personnellement au monde du travail et au reste de la société. Mais en tant que députée, Maud Bregeon a poussé loin le mélange des genres : elle a été rapporteuse du [projet de loi](#) d'accélération du nucléaire en 2023, puis rapporteuse en 2024 de [la mission d'évaluation](#) de la mise en œuvre de cette loi. En 2024, elle a voté en faveur de [la refonte du système](#) de sûreté nucléaire – fusion de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) –, pourtant combattue par les syndicats des personnels de ces établissements.

À lire aussi

### [Questions sur Maud Bregeon, la « députée EDF »](#)

15 janvier 2023

Elle s'est fait photographier, un casque EDF sur la tête, lors d'une visite avec d'autres parlementaires du chantier du réacteur EPR de Flamanville, en décembre 2022. Dix jours après l'annonce d'un nouveau retard pour ce chantier cauchemardesque, elle écrit sur le réseau social X : « *Peu importe la date et l'heure, l'industrie du nucléaire ne s'arrête pas.* »

En pleine crise de l'énergie, en 2022, on l'entend sur les plateaux de télévision et de radio défendre la filière nucléaire, « *un atout majeur pour passer l'hiver* » : « *J'ai confiance en sa capacité à faire face.* » Elle déclare aussi sur France Télévisions qu'« *après Fukushima, on a mis du temps à retrouver de la rationalité* ».

Interrogée par Mediapart en 2023 sur le risque de conflit d'intérêts dans l'exercice de son mandat de parlementaire, la nouvelle porte-parole du gouvernement assurait ne pas avoir « *de scrupules à défendre quelque chose qui allait contre les intérêts de la boîte* ». Pour l'anecdote, la photo illustrant son compte sur X est une magnifique centrale de quatre réacteurs nucléaires posée en majesté sur un tapis de tournesols.

## **Nathalie Delattre, tête de pont du lobby viticole**

Nathalie Delattre, sénatrice de Gironde et toute nouvelle ministre chargée des relations avec le Parlement, est aussi viticultrice de profession. Exploitante d'un domaine, elle n'a jamais oublié de défendre les intérêts de son métier en déposant plusieurs amendements concernant ce secteur.

Comme sénatrice [en 2018](#), elle s'en prenait ainsi publiquement à Agnès Buzyn lorsque la ministre de la santé de l'époque rappelait une évidence : le vin est aussi dangereux pour la santé que n'importe quel alcool. « *La profession ne saurait être pointée du doigt* », menaçait-elle, accusant la ministre de vouloir faire de la France « *le pays de la prohibition* ». Pour porter ce message jusqu'au plus haut sommet de l'État, la sénatrice avait conduit le 5 juin 2018 une délégation à l'Élysée, pour un rendez-vous avec la conseillère dédiée d'Emmanuel Macron, elle-même issue du secteur.

À lire aussi

### [À l'Élysée, une conseillère de Macron défend les intérêts du lobby qu'elle a dirigé](#)

27 juin 2018

Dans son rapport de 2021 sur les pratiques de lobbies de l'alcool, l'association Addictions France évoquait le cas Delattre en rappelant qu'elle fait partie des parlementaires qui ont exposé « *leur aversion* » face à l'agrandissement du pictogramme « *Zéro alcool pendant la grossesse* » pour les femmes enceintes. À cette occasion, « *le lobby vitivinicole a mobilisé des arguments économiques avec une logique de victimisation qui mène la filière à se considérer comme "la profession la plus harcelée de France", selon la sénatrice Nathalie Delattre, membre de l'ANEV, l'Association nationale des élus de la vigne et du vin* », peut-on lire dans le rapport.

En 2022, la sénatrice, membre du Parti radical, poursuit sa défense des intérêts de la filière viticole et s'oppose au « Dry January », une nouvelle mesure de prévention qui vise à s'abstenir de boire de l'alcool durant un mois. [Sur RTL](#), elle affirme, en se prenant pour exemple, que les participants risquent de ne pas boire pendant un mois pour augmenter leur consommation dans les mois suivants.

Après sa nomination, le média [Vitisphère](#), spécialisé sur la filière, explique qu'elle est, en tant qu'élue, une « *courroie de transmission* » avec ces intérêts privés. « *La vigneronne portait déjà dans les débats parlementaires les demandes vitivinicoles, rappelle le site. Ne se voyant pas comme une lobbyiste du vin, mais comme une élue défendant les intérêts d'une filière en quête de soutien depuis des années : elle continue de réclamer un Grenelle de la viticulture.* »

Dans [son rapport de 2023](#), l'association Addictions France pointe pourtant la « *remarquable similitude* » entre les éléments de langage fournis par des lobbies comme « Vin et société » et les responsables politiques à l'instar de Nathalie Delattre.

## **Rachida Dati menacée d'un procès dans l'affaire Renault**

Un gros nuage de suspicions pèse sur Rachida Dati, reconduite à son poste au ministère de la culture. En cause : ses liens avec certains pays étrangers ou certaines entreprises énergétiques. La maire du VII<sup>e</sup> arrondissement de Paris est mise en examen depuis 2021 pour corruption passive et trafic d'influence passif après avoir perçu, entre 2010 et 2012, 900 000 euros du groupe automobile Renault. Et ce, alors que son mandat de députée européenne lui interdisait d'exercer toute activité de conseil. Dans le même temps, révélait [Le Nouvel Obs](#), Rachida Dati s'est « *intéressée* » aux questions automobiles pas moins de dix-neuf fois lors de séances plénières du Parlement.

Elle a aussi touché 300 000 euros de la société AlphaOne Partners, selon l'hebdomadaire. La ministre dément avoir joué les lobbyistes pour le compte de cette agence pour investisseurs, mais des notes retrouvées lors d'une perquisition et mentionnant un dossier concernant GDF, Total et Sokar, trois entreprises intéressées par un marché gazier en Azerbaïdjan, laissent planer le doute. Rachida Dati, [épinglée](#) pour ses liens privilégiés avec ce régime autoritaire, a justement organisé une conférence vantant le rôle du pays du Caucase en vue d'assurer la sécurité énergétique de l'Europe.

À lire aussi

### [Les liaisons dangereuses de Rachida Dati avec les barbouzes du PSG](#)

30 novembre 2022

L'élue est également soupçonnée d'avoir été consultante de GDF Suez pendant qu'elle tenait des positions pro-gaz *via* plusieurs amendements au Parlement européen. Elle aurait aussi passé sous silence ses liens avec Henri Proglia, comme l'a révélé [Libération](#). Selon le quotidien, l'ex-eurodéputée a omis d'inscrire sur sa déclaration d'intérêts une dette de 50 000 euros qu'elle avait à l'égard de celui qui était alors patron d'EDF. Elle était pourtant membre suppléante de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie de 2009 à 2014.

On retrouve aussi le nom de la ministre de la culture dans le dossier des « barbouzes du PSG » en lien avec le Qatar et Tayeb Benabderrahmane. Mediapart révélait la grande proximité entre

la ministre et ce lobbyiste, sur fond de sollicitations et de services rendus. [Plusieurs livres](#) ont également révélé les liens que pouvait entretenir la ministre avec le Qatar ou certains fonds souverains. L'élue, présumée innocente, dément l'intégralité des faits reprochés.

## **Sophie Primas, lobbyiste en cheffe d'un groupe privé de formation**

L'école vétérinaire de Rouen (Seine-Maritime) pourrait construire, dans sa cour, une statue à l'effigie de Sophie Primas. C'est grâce à la nouvelle ministre du commerce extérieur et des Français de l'étranger que le groupe UniLaSalle a pu ouvrir à la rentrée 2022 la première école privée de ce type en France.

Jusqu'alors, la formation des vétérinaires français était réservée à la puissance publique, qui pilotait les quatre écoles françaises. Des années de lobbying au Sénat, en grande partie orchestré par Sophie Primas, ont fait sauter le verrou de la privatisation.

Profitant d'une loi de programmation de la recherche, la sénatrice des Yvelines avait déposé un amendement sur mesure pour UniLaSalle, qui réclamait de longue date le droit de distribuer des diplômes de vétérinaire. Problème : l'élue était membre du conseil d'administration du groupe, une « *merveilleuse école* » par laquelle elle était elle-même passée.

À lire aussi

[Le Parlement privatise la formation des vétérinaires sur fond de conflit d'intérêts](#)

16 novembre 2020

Interrogée par Mediapart, elle assumait à l'époque un « *travail collectif entre le gouvernement, les parlementaires et UniLaSalle* ». Quant à sa situation de conflit d'intérêts, que le règlement du Sénat oblige au minimum à déclarer au moment des débats, elle assurait n'avoir « *rien à cacher* ».

Lorsque le texte était arrivé en séance, Sophie Primas avait tout de même préféré s'abstenir sur son propre amendement. Une décision qui n'a pas empêché la mesure de faire son chemin et l'école privée d'ouvrir ses portes à la rentrée 2022, inaugurée en grande pompe par le ministre de l'agriculture, Marc Fesneau.

[Jade Lindgaard](#), [David Perrotin](#), [Amélie Poinssot](#) et [Ilyes Ramdani](#)